

11326/21 LIMITÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT
SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020-2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 01 septembre 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 01 septembre 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale.
Nomination de Mme Michèle MARQUES, membre titulaire pour le
Luxembourg, en remplacement de M. François ENGELS, démissionnaire

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes